

Saint-Jean au rendez-vous de la fête



Cette année encore, la fête de la Saint-Jean, organisée le 23 juin par le Comité des fêtes de La Boissière-Ecole, a été un grand succès, notamment grâce à la participation des enfants de l'école. Les Chanterelles, encadrés par leur directrice, Sylvie Liscic, et leurs enseignants. Cette journée festive, qui annonce l'arrivée de la belle saison, a permis de rassembler plusieurs centaines de Boissériens sur la bien nommée Place de la Saint-Jean. Elle avait commencée,

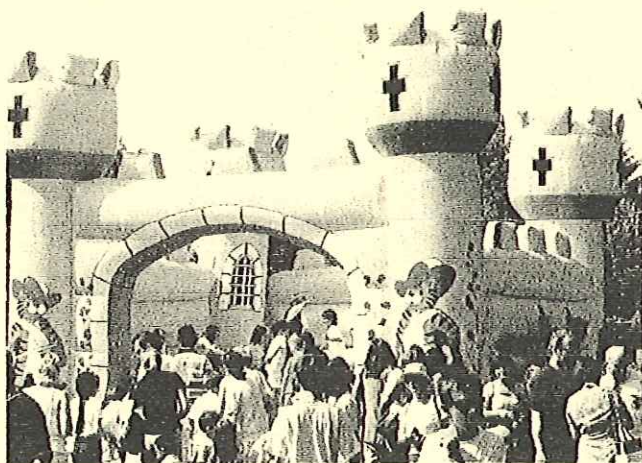
en début d'après-midi, par les danses des élèves de l'école communale.

Cette année, les maîtresses n'avaient pas proposé de thème particulier, les enfants étaient donc habillés comme ils le souhaitaient. Les habitants ont apprécié à la fois la diversité des déguisements et l'unité des enfants dans leurs danses. « *Il y avait de tout, une sorte de grand mélange. On a vu des oiseaux, des coccinelles...* » explique Mireille Drouin, du Comité des fêtes. Les enfants se sont ensuite précipi-

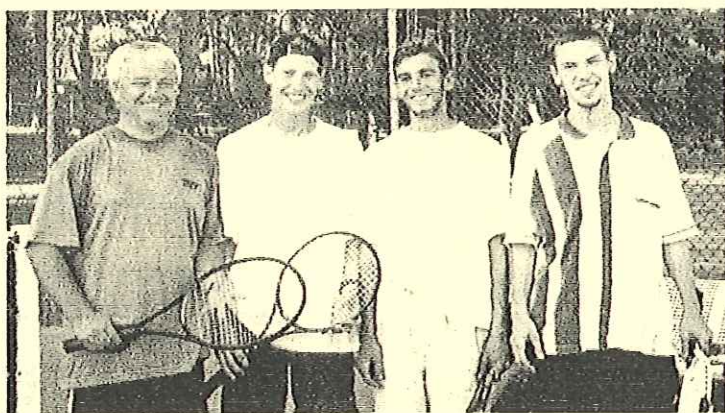
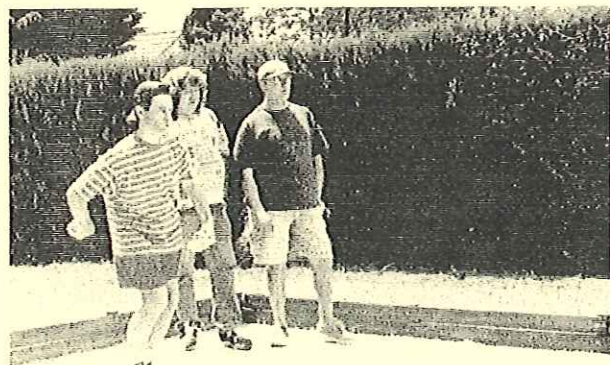
tés sur les ballons rebondissants du château gonflable loué pour l'occasion. Ils ont également profité des différents stands de jeux tenus par Simone Merah et ses joyeux acolytes du Comité des fêtes. Après avoir dépensé leur énergie, les enfants et leurs parents se sont retrouvés sous les bâches autour de l'immense table dressée pour un couscous des plus conviviaux. La traditionnelle marche aux flam-

beaux a eu lieu vers vingt-trois heures. La soirée s'est terminée, comme elle avait commencé, avec des danses, animées cette fois par un DJ que certains d'entre vous n'auront pas manqué de reconnaître puisqu'il s'agissait du *Francky-Pizza* qui fait la joie des amateurs de gastronomie italienne express de La Boissière. Bref, on s'est bien amusés et on est prêt à remettre ça !

M. D.



Un week end sportif



Daniel Caudart et Frédéric Poulette ont remporté le tournoi de pétanque co-organisé le 30 juin par le Comité des fêtes et l'Amicale des sports et loisirs de La Boissière-Ecole. Douze équipes de deux boulistes se sont affrontées toute l'après-midi sur le terrain de pétanque de la place de la Saint-Jean. La majorité des participants provenaient des communes environnantes. Afin d'attirer un public boissérien plus nombreux, un autre concours aura lieu en octobre prochain.

Le lendemain, 1er juillet, à quelques mètres de là, sur le cour de tennis communal, l'Amicale des sports et loisirs organisait ses premiers internationaux. Ayant écarté dès les seizièmes de finale la paire Gustavo Kuerten-André Agassi, les frères Fourcart, Vincent et Xavier, se sont imposés en finale face aux Plouvier père et fils. Seize participants se sont disputés la victoire de 9 h du matin jusqu'à 21 h.

En bref

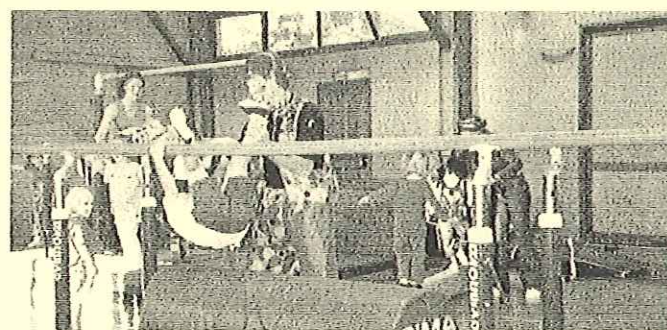
- La randonnée vélo organisée par le Comité des fêtes et prévue pour le 17 juin a été annulée pour cause de mauvais temps.

- La vente de journaux, après des débuts cahotiques, a fait une entrée remarquée à l'épicerie de Sonia Saad. Depuis début juillet, quotidiens, programmes télé et magazines sont disponibles, sauf rares incidents de livraison. Sonia doit en fait se rendre chaque matin à Faveroles pour récupérer le précieux colis.

- Une Renault 11 accidentée est restée tout le début du mois de juillet dans le sous-bois le long de la D80, à l'entrée de La Boissière-Ecole. Malgré les appels répétés d'un adjoint, le conducteur, qui n'était pas assuré, refusait de payer les frais d'enlèvement. La voiture a été pillée puis incendiée la nuit du 3 juillet, obligeant les pompiers à intervenir. La voiture a finalement été enlevée d'autorité, plusieurs jours après, par la gendarmerie, sollicitée par la mairie.

- Quarante mètres de grillage ont été volés dans la nuit du 7 au 8 juillet le long de la D80, dans la propriété de La Tremblaye. Une plainte contre x a été déposée. Le voleur a récidivé, pour quelques mètres, une dizaine de jours plus tard, à croire qu'il lui en manquait... Une nouvelle plainte a été déposée. La gendarmerie prend l'affaire très au sérieux d'autant que ces vols, en apparence anodins, se sont multipliés ces derniers mois.

Un début d'été très festif



- La section gymnastique de Condé-sur-Vesgres, a accueilli, le 19 juin, les trente-cinq enfants et adolescents de La Boissière-Ecole qui participent à ses activités, pour sa traditionnelle soirée de gala de fin d'année, notamment animée par Didier Bouffard.



- Le pot de fin d'année du personnel communal a eu lieu le 29 juin dans la salle polyvalente. François Heiliger, maire de la commune, a remercié l'ensemble des employés communaux pour le travail effectué. Un bouquet a été remis aux deux institutrices de l'école partantes, mesdames Selles et Rampain.



- Les élèves de CM1-CM2 des Chanterelles ont reçu le 5 juillet leur dotation en livres, attribuée par l'association *Savoir Livre* pour leur premier prix obtenu au concours *La bataille de la lecture*. La directrice de l'école, l'institutrice de la classe, le maire et plusieurs de ses adjoints et conseillers ont participé à cette sympathique réception.



- Le traditionnel goûter de fin d'année offert aux élèves des Chanterelles s'est déroulé le vendredi 6 juillet, dernier jour de classe, dans la cour de l'école. Un dictionnaire a été offert à chacun des élèves de CM2 entrant en 6ème. Les élus présents ont félicité les enfants pour leur passage en classe supérieure et encouragé l'ensemble des élèves pour leur future rentrée.



• **9 juin** : naissance à Paris d'une petite Sophia, fille de Christian Marchandise-Franquet et de Malika Lakhchaf, demeurant route de Faverolles.

• **17 juin** : Deborah a choisi Rambouillet pour voir le jour. Ses parents, Didier Baillard et Sylvie Fino, habitent impasse du Vallon.

• Malheureusement, on l'apprenait au moment d'imprimer ce numéro 4 de *La Bassoria*, Didier Baillard est décédé le **1er août**, à l'hôpital de Rambouillet, des suites d'une longue maladie. Les obsèques ont été célébrées le **3 août** à l'église de La Boissière-Ecole. Didier Baillard repose désormais dans le cimetière du village. L'équipe municipale adresse ses sincères condoléances à sa famille.

• **23 juin** : Mariage de Frédéric Parrot et Jocelyne Lange, domiciliés rue des Pièces du Château.

• **7 juillet** : Mariage de Fabrice Bellicaud et Catherine Treilhou, demeurant chemin des Noues.

• Prochain conseil municipal le **7 septembre**.

A propos des nuisances sonores

Certains boissériens se plaignent oralement ou par écrit des nuisances sonores. Ce problème était à l'ordre du jour du conseil du 28 juin dernier. Georges Jousset, adjoint au maire, a présenté un avant-projet d'arrêté municipal de prévention de ces nuisances. Une consultation de la préfecture est en cours en vue de finaliser ce texte. Notons tout d'abord, que le bruit fait partie naturellement de notre environnement et de notre culture, même à La Boissière-Ecole. Les enfants et les jeunes, qui sont souvent à l'origine des manifestations bruyantes, nous rappellent qu'une certaine dose de bruit est nécessaire pour exprimer la vie. Toutefois, le bruit n'est pas une fatalité ni une rançon du progrès. Les solutions existent, réglementations et/ou techniques ; mais aussi, lorsqu'il s'agit de bruits dits de voisinage, des solutions de bon-sens et de courtoisie.

La municipalité rappelle que deux idées fausses doivent en premier lieu être combattues : Le mythe de la soirée mensuelle. Il

n'existe pas d'autorisation particulière accordée par la gendarmerie ou le maire pour les soirées bruyantes. Par ailleurs, des précautions élémentaires peuvent être prises. Si vous devez recevoir des amis, faire des travaux ou si votre enfant joue d'un instrument de musique, prévenez vos voisins et, si vous organisez une petite fête, convenez avec eux des horaires les moins gênants pour tous. Pensez également à éloigner vos appareils bruyants des cloisons et des fenêtres ou encore à mettre des plaques anti vibrations sous les appareils électroménagers. Evitez enfin les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations, entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés.

De la bonne volonté et la vigilance de chacun dépend la tranquillité de tous. Pour sa part, la municipalité exercera toutes ses responsabilités en matière de prévention des bruits et des gênes de toute sorte.

François Heiliger.

Au conseil municipal



• Il est rappelé que toute construction (ou modification de construction), que ce soit garage, appentis, abris de jardin, ouverture de porte fenêtre, clôture..., au même titre qu'une habitation, fait l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux dont les formulaires sont disponibles en mairie. Ces demandes sont soumises à la commission d'urbanisme avant d'être envoyées au service des permis de construire à la Direction Départementale des Eaux de Rambouillet pour instruction. La construction n'étant naturellement possible qu'après l'accord de ces services et de la mairie. Il est conseillé, afin de s'éviter tout désagrément, de consulter le Plan d'Occupation des Sols en mairie, avant de faire une

quelconque demande, pour prendre connaissance des règles à respecter.

• La Direction départementale des Eaux doit remettre, courant août des propositions pour favoriser l'écoulement de l'eau au bord de la D80, avec également le souci d'améliorer la sécurité le long de la chaussée.

• Une réunion informelle a eu lieu le 23 mai à Raizeux, entre les élus du canton de Rambouillet, pour parler de l'intercommunalité, selon le

projet de loi Chevènement. Les communes souhaitent pouvoir réfléchir ensemble sur une création d'une ou plusieurs communautés de communes du sud canton, essentiellement rural.

• La gendarmerie doit procéder à des contrôles de vitesse sur la D80, route de Rambouillet et à La Gâtine.

• Les travaux de la troisième tranche du tout à l'égout ont débuté le 16 juillet et sont interrompus pour les congés annuels, du 27 juillet au 3 septembre.

• Le budget supplémentaire a été adopté lors du conseil municipal du 29 juin. Son détail est consultable en mairie de même que l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux.

LA BASSORIA

EDITO

Les communes sont des personnes morales. Elles ont toutes une âme. L'inconvénient pour certaines d'entre elles c'est que cela ne se voit pas. Ce qui n'est pas le cas de notre commune qui fut très animée ces derniers temps.

Au calendrier des fêtes et quelques événements : la kermesse de l'école Hériot, la journée de plein air des Anciens enfants de troupe, les fêtes de la musique, de l'école Les Chanterelles, de la Saint-Jean, la réception des personnels communaux et enseignants et de la classe de CM1-CM2, lauréate du prix national de la lecture, la remise d'un dictionnaire aux enfants de CM2, soirée country et concours de pétanque et de tennis, avec des associations actives qui seront à l'honneur les 15 et 16 septembre prochains à l'occasion des journées du patrimoine axées sur la vie associative. Si le soleil fut de la fête en juin, il fut souvent absent en juillet, mais très présent dans tous les cœurs de notre village.

François Heiliger.

Gros succès pour la soirée country le 9 juin !

La soirée organisée, le 9 juin, par l'Amicale des sports et loisirs de La Boissière-Ecole a remporté un vif succès. La salle polyvalente, prêtée généreusement par la mairie de La Hauteville, a permis d'accueillir les cent-vingt Boissériens qui avaient répondu présents à l'appel de la fête. Alliant musique de l'ouest américain et cuisine espagnole, la soirée a conjugué dégustation et bonne humeur. Côté repas, la paëlla était à l'honneur. Quant à l'animation musicale, elle était assurée par le groupe *RN 10*, spécialiste de la country music. Encouragés par l'enthousiasme des participants s'initiant à une danse de plus en plus prisée dans notre pays, les musiciens ont joué jusqu'à



trois heures et demi du matin. Tout en souhaitant renouveler ce type de manifestation tous les deux ans, le président de l'Amicale, Jean-Marc Tardivant, a tenu à remercier François Heiliger, le maire de La Boissière, pour sa présence à cette soirée. Le même jour, l'Amicale tenait son assemblée générale annuelle. A la suite du départ

d'Eric Guittet, un nouveau bureau a été élu. Jean-Marc Tardivant est le nouveau président, Vincent Fourcart, vice-président, Rémy Henry, trésorier, et Sabine Joly, secrétaire. Ont également été élus au comité de direction de l'Amicale : Christophe et Patricia Aube, et Isabelle Samson.

D. B.

Naissance exceptionnelle de triplés à la « maternité » de La Tremblaye

Solenn a vingt ans et les vaches c'est son dada. Elle vient de Bretagne pour travailler cet été comme vachère à la ferme de La Tremblaye. Le 3 juillet, elle a assisté

à un événement exceptionnel : Gérard Fourcart a aidé ce jour-là une vache à mettre au monde trois veaux. Le vêlage s'est passé en moins d'un quart d'heure. Malgré un tel effort, la vache a continué à fournir ses vingt litres de lait quotidiens. Seule fausse note dans ce conte de fée animalier : les trois petits veaux (un mâle et deux femelles) étant probablement stériles, ils seront conduits dans les prochains jours chez un engraisseur qui les préparera à leur incontournable destinée...

M. D.

